

L'ordre corporatif professionnel.

Volume 7, numéro 3, juin 1952

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023054ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023054ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1952). L'ordre corporatif professionnel. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 7(3), 196–198. <https://doi.org/10.7202/1023054ar>

Résumé de l'article

Le jeudi 31 janvier 1952, le Souverain Pontife a reçu en audience le Conseil national de l'Union chrétienne des chefs d'entreprise d'Italie, réuni à Rome pour le cinquième anniversaire de la fondation de leur association, et il a prononcé un discours dont nous publions la traduction.

être, l'épargne deviendra possible à un plus grand nombre, avec les avantages de tout ordre, dont Nous parlions dans une allocution sur ce sujet (3 décembre 1950).

La fière conscience d'avoir votre part dans une si grande oeuvre de restauration, doit vous encourager dans les difficultés, les soucis, les hostilités mêmes qui, surtout en des temps comme celui-ci, ne peuvent vous manquer.

Quant à Nous, Messieurs, appréciant hautement votre activité et l'esprit qui la dirige, Nous appelons de tout coeur sur elle, sur vos personnes et sur vos familles, toutes les grâces de Dieu. (*)

(*) Les titres sont de nous.

L'ORDRE CORPORATIF PROFESSIONNEL

Le jeudi 31 janvier 1952, le Souverain Pontife a reçu en audience le Conseil national de l'Union chrétienne des chefs d'entreprise d'Italie, réuni à Rome pour le cinquième anniversaire de la fondation de leur association, et il a prononcé un discours dont nous publions la traduction.

De tout coeur, Nous vous remercions, chers fils, et Nous vous félicitons. Avec non moins de modestie que de zèle, vous vous consacrez à une oeuvre que Nous estimons d'une grande importance. Elle a été inspirée par un haut idéal bien digne de vous. Elle est jeune encore; néanmoins, au cours de ses cinq premières années d'existence, elle a déjà produit d'excellents fruits et elle en promet même de meilleurs et plus abondants; et ses promesses sont garanties, davantage que par de puissants appuis humains, par la fin même qu'elle se propose, par l'aide divine qu'elle invoque. Le zèle vous a fait entreprendre votre travail sans attendre d'être nombreux et pourvus de tous les moyens désirables; la modestie vous a permis d'avancer prudemment, d'un pas sûr, sans desseins grandioses ni minutieusement conçus, mais avec la clarté et la précision de la pensée qui vous anime.

LA CONCEPTION CHRÉTIENNE DE L'ENTREPRISE

Quelle est donc cette pensée, quel est cet idéal, qui de jour en jour, se déterminent et s'éclairent plus largement? C'est, Nous semble-t-il, la conception claire, élevée et chrétienne que vous avez de l'entreprise. Pour vous elle est plus qu'un simple moyen de gagner sa vie et de maintenir la légitime dignité de son propre rang, l'indépendance de sa propre personne et de sa famille. Elle est plus que la collaboration technique et pratique de l'intelligence, du capital, du travail multiforme, favorables à la production et au progrès. Elle est plus qu'un facteur important de la vie économique, plus qu'une simple contribution — bien louable déjà — à l'exercice de la justice sociale; et si elle n'était que cela, elle serait encore insuffisante pour établir et promouvoir l'ordre complet, parce que l'ordre n'est tel que s'il régit dans toute la vie et dans toute l'activité matérielle, économique, sociale et surtout chrétienne, en dehors de laquelle l'homme demeure toujours incomplet.

UNE ACTION COMMUNE

Sans doute n'avez-vous pas eu la prétention — ce serait une chimère, si générale qu'elle soit — de réaliser d'un seul trait cet ordre, ni même d'en tracer, d'un jet, le programme définitif. Mais votre but est nettement déterminé, et vous n'avez à ce sujet aucune hésitation. Il vous tient à coeur; il s'est, pour ainsi dire, imposé à votre esprit, et vous avez résolu de faire de votre mieux pour l'atteindre, tout en ayant conscience de ne pouvoir le réaliser que par étapes, à la lumière de l'expérience.

Des résultats, vous en avez certainement déjà obtenus, ne serait-ce que celui de votre rencontre, de votre entente, de votre action commune, et votre progrès dans l'intelligence, dans l'estime, dans l'accomplissement de vos fonctions. Votre nombre est encore peu élevé, mais il compte, chacun de vous opérant dans son propre domaine, sans pour cela s'enfermer dans un isolement individualiste. Et même, poussés par le plus ardent esprit de solidarité et de conquête, vous aspirez à grossir vos rangs en gagnant peu à peu d'autres dirigeants animés du même désir, toujours dans la sphère de leur propre entreprise, mais chacun coopérant par ailleurs avec tous les autres, en visant moins à croître en nombre qu'à promouvoir parmi vous la pureté et la grandeur de votre intention, la conviction efficace de votre fonction et de votre idéal.

LE PLEIN EXERCICE, SUBLIME ET CHRÉTIEN DE L'ENTREPRISE

Cette fonction, cet idéal, avons-Nous dit, c'est le plein exercice, sublime et chrétien, de votre entreprise, inspiré de sentiments humains dans la plus large et la plus haute acception du mot. Ce sens humain, il faut qu'il pénètre, comme la goutte d'huile dans l'engrenage, tous les membres, tous les organes de l'entreprise, les dirigeants, les collaborateurs, les employés, les travailleurs de tout grade, de l'artisan et de l'ouvrier le plus qualifié jusqu'au plus modeste manoeuvre.

Si se multiplient, en s'unissant à vous, les entreprises effectivement pénétrées du véritable sens humain, si elles deviennent comme autant de grandes familles, et si, non contentes de leur vie privée, comme en vase clos, elles s'unissent entre elles, toutes ensemble elles tendront à former une société forte et heureuse.

Certainement ce serait une utopie si elles prétendaient le réaliser d'un seul trait. Et c'est pour cela que Nous avons loué le zèle confiant qui ose, sans plus attendre, ouvrir le chemin, et la prudence qui règle la marche en avant. Continuez donc ainsi; sans aucun doute travaillerez-vous efficacement à assurer toujours mieux la consolidation et l'extension d'une société chrétienne vigoureuse et saine.

POUR UN ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN

La grande misère de l'ordre social est qu'il n'est ni profondément chrétien ni réellement humain, mais uniquement technique et économique, et qu'il ne repose nullement sur ce qui devrait être sa base et le fondement solide de son unité, c'est-à-dire le caractère commun d'hommes par la nature et de fils de Dieu par la grâce de l'adoption divine.

Quant à vous, qui êtes résolus à introduire ce facteur humain partout, dans l'entreprise, parmi les divers échelons et services qui la composent, dans la vie sociale et publique, au moyen de la législation et de l'éducation du peuple, vous vous appliquez à transformer la masse qui resterait amorphe, inerte, inconsciente. à la merci d'agitateurs intéressés, en une société, dont les membres, distincts entre eux, constituent, chacun selon sa fonction, l'unité d'un seul corps.

Cette comparaison que vous connaissez bien, vous est familière (cfr. 1 Cor. 12, 12 et suiv.). Qu'elle soit toujours votre programme et comme la Charte de votre Union. En y restant fidèles, vous serez sûrs de construire sur la solide pierre, qui est le Christ, sur la pierre que le Christ a donnée comme fondement à son Eglise.

A PROPOS DE LA RÉFORME DANS LA STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Chers fils, on parle beaucoup, aujourd'hui, d'une réforme dans la structure de l'entreprise et ceux qui la soutiennent pensent avant tout à des modifications juridiques concernant ceux qui en font partie, qu'ils soient patrons ou employés incorporés dans l'entreprise en vertu du contrat de travail.

Elles ne pouvaient pourtant échapper à Notre considération les tendances qui s'infiltraient dans de tels mouvements, qui n'appliquent point — comme cela se voit — les normes incontestables du droit naturel aux conditions changées de l'époque,

mais les excluent tout simplement. Aussi, dans Nos discours du 7 mai 1949, à l'Union Internationale des Associations Patronales Catholiques et du 3 juin 1950 au Congrès International d'Etudes Sociales, Nous sommes-Nous élevé contre ces tendances, non pas, en vérité, pour favoriser les intérêts matériels d'un groupe plutôt que d'un autre, mais pour assurer la sincérité et la tranquillité de conscience à tous ceux qui concernent ces problèmes.

L'ÉGLISE ET L'ORDRE CORPORATIF PROFESSIONNEL DE TOUTE L'ÉCONOMIE

Nous ne pouvons non plus ignorer les altérations, avec lesquelles sont dénaturées les paroles de haute sagesse de Notre glorieux Prédécesseur Pie XI, en donnant le poids et l'importance d'un programme social de l'Église, en notre époque, à une observation tout à fait accessoire au sujet des éventuelles modifications juridiques dans les rapports entre les travailleurs, sujets au contrat de travail, et l'autre partie contractante; et en revanche en passant plus ou moins sous silence la principale partie de l'Encyclique « Quadragesimo Anno », qui contient en réalité ce programme, c'est-à-dire l'idée de l'ordre corporatif professionnel de toute l'économie. Ceux qui se disposent à traiter des problèmes relatifs à la réforme de la structure de l'entreprise sans tenir compte que chaque entreprise est par son but même étroitement liée à l'ensemble de l'économie nationale, courent le risque de poser des prémisses erronées et fausses, au détriment de tout l'ordre économique et social. Aussi, dans Notre discours du 3 juin 1950, Nous appliquions-Nous à mettre en leur juste lumière la pensée et la doctrine de Notre Prédécesseur, à qui rien n'était plus étranger qu'un encouragement quelconque à poursuivre le chemin qui conduit vers les formes d'une responsabilité collective anonyme.

Vous avancez au contraire sur la seule voie sûre, celle qui tend à animer les rapports personnels de sentiments de fraternité chrétienne; voie qui est praticable partout et qui traverse largement le plan de l'entreprise. Cette intention vous rendra ingénieux et habiles pour faire en sorte que la dignité personnelle du travailleur, bien loin de se perdre dans l'organisation générale de l'entreprise, conduise celle-ci à une plus grande efficacité, non seulement matérielle, mais aussi et surtout susceptible de lui assurer la valeur d'une véritable communauté.

Allez donc de l'avant et travaillez avec une persévérance confiante sous la protection divine, en gage de laquelle Nous vous donnons, de tout coeur, à vous, à tous ceux qui sont unis ou s'uniront à vous, à toutes les personnes et les choses qui vous sont chères, Notre paternelle Bénédiction Apostolique. (*)

* Les titres sont de nous.

CROISSANCE ET REPARTITION DU REVENU NATIONAL

Diverses solutions ont déjà été proposées pour porter remède à la situation difficile créée par la coexistence de l'extrême misère et de l'extrême richesse dans le monde contemporain. Ces solutions telles que: développement général de la production et de la productivité, redistribution des revenus nationaux par la fiscalité et la sécurité sociale, accroissement des pouvoirs d'achat, aide aux pays insuffisamment développés pour leur équipement agricole et industriel, etc., élaborées par diverses théories économiques seront étudiées, discutées par des spécialistes, économistes, géographes, ingénieurs, syndicalistes ouvriers lors de la 39ième session des Semaines Sociales de France. Cette année, la session se tiendra à Dijon du 22 au 27 juillet.